

---

# Norme internationale



# 5123

---

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

---

## Documentation — En-têtes des microfiches des monographies et des publications en série

*Documentation — Headers for microfiche of monographs and serials*

Première édition — 1984-08-15

ITEH STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

[ISO 5123:1984](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/bf94c04a-d3f2-4ed2-b605-640e34b3c607/iso-5123-1984>

---

CDU 778.14.072 : 025.321.3

Réf. n° : ISO 5123-1984 (F)

Descripteurs : documentation, microfiche, livre, publication en série, présentation, information.

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 5123, a été élaborée par le comité technique ISO/TC 46, *Documentation*, et a été soumise aux comités membres en février 1983.

iTeh STANDARD PREVIEW

(standards.iteh.ai)

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée : [ISO 5123:1984](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/bf94c04a-d3f2-4ed2-b605-640e34b3c087/iso-5123-1984)

Afrique du Sud, Rép. d'	Espagne	Pologne
Allemagne, R.F.	Finlande	Roumanie
Australie	France	Royaume-Uni
Autriche	Hongrie	Suède
Brésil	Inde	Suisse
Canada	Italie	Tchécoslovaquie
Danemark	Japon	URSS
Égypte, Rép. arabe d'	Pays-Bas	USA

Aucun comité membre ne l'a désapprouvée.

# Documentation — En-têtes des microfiches des monographies et des publications en série

## 0 Introduction

La présente Norme internationale a été élaborée conjointement avec le TC 171, *Micrographie*.

## 1 Objet et domaine d'application

La présente Norme internationale fixe des règles pour la présentation des informations qui doivent être données dans les zones de l'en-tête des microfiches qui sont diffusées par des bibliothèques et centres d'information ou qui leur sont destinées. Elle est applicable aux micro-publications originales ainsi qu'aux éditions sur microfiches des monographies, des publications en série ou d'articles de celles-ci. Elle est également applicable aux ouvrages et aux parties d'ouvrages et aux catalogues que les microfiches soient composées en sortie d'ordinateur (COM) ou en utilisant d'autres méthodes, par exemple des appareils de prise de vues image par image.

Pour chacun des types de publications signalés ci-dessus, la présente Norme internationale fournit les informations qui sont indispensables pour l'identification et la recherche documentaire. Pour les informations bibliographiques plus complètes prévues pour d'autres usages, voir 5.3 et chapitre 6.

La présente Norme internationale ne traite pas des caractéristiques techniques de la microfiche elle-même. Pour ces caractéristiques, se référer à l'ISO 2707, l'ISO 2708 et à l'ISO 5126.

## 2 Références

ISO 4, *Documentation — Code international pour l'abréviation des titres de périodiques*.<sup>1)</sup>

ISO/R 9, *Système international pour la translittération des caractères cyrilliques slaves*.<sup>2)</sup>

ISO/R 30, *Manchette bibliographique*.<sup>2)</sup>

ISO 233, *Documentation — Translittération des caractères arabes en caractères latins*.<sup>3)</sup>

ISO 259, *Documentation — Translittération des caractères hébreux en caractères latins*.<sup>4)</sup>

ISO 690, *Documentation — Références bibliographiques — Éléments essentiels et complémentaires*.<sup>2)</sup>

ISO 843, *Documentation — Translittération des caractères grecs en caractères latins*.<sup>2)</sup>

ISO 2108, *Documentation — Système international pour la numérotation des livres (ISBN)*.

ISO 2707, *Micrographie — Microfiche transparente de format A6 à partition uniforme — Dispositions d'images n° 1 et n° 2*.

ISO 2708, *Micrographie — Microfiche transparente de format A6 à partition variable — Dispositions d'images A et B*.

ISO 3297, *Documentation — Numérotation internationale normalisée des publications en série (ISSN)*.<sup>5)</sup>

ISO 5126, *Micrographie — Composition en sortie d'ordinateur sur microforme (COM) — Microfiche A6*.

ISO 7098, *Documentation — Romanisation du chinois*.

1) Actuellement au stade de projet. (Révision de l'ISO 4-1972.)

2) En révision.

3) Actuellement au stade de projet. (Révision de l'ISO/R 233-1961.)

4) Actuellement au stade de projet. (Révision de l'ISO/R 259-1962.)

5) Actuellement au stade de projet. (Révision de l'ISO 3297-1975.)

### 3 Définitions

Dans le cadre de la présente Norme internationale, les définitions suivantes sont applicables :

**3.1 élément bibliographique** : Mot, locution ou groupe de caractères représentant une unité distincte d'information bibliographique.

**3.2 article** : Texte ayant son propre auteur, son propre titre, ou les deux, et faisant partie d'un document.

**3.3 document** : Toute publication, monographie ou publication en série. Les comptes rendus de conférence, les rapports, les thèses et les mémoires constituent des types particuliers de documents.

**3.4 titre clé** : Nom unique assigné à une publication en série par le système international des données pour les publications en série (ISDS) et inséparablement lié à son ISSN.

NOTE — Le *Manuel de l'ISDS* contient des renseignements sur les titres clés.

**3.5 en-tête de microfiche** : Inscription, lisible sans grossissement, située dans la partie supérieure de la microfiche réservée à l'identification de son contenu. (Voir ISO 2707 et ISO 2708.)

**3.6 monographie** : Publication n'appartenant pas à une publication en série, c'est-à-dire publication qui est complète en une seule partie ou qui doit être complétée en un nombre fini de publications séparées.

**3.7 publication en série** : Publication, imprimée ou non, paraissant en fascicules ou volumes successifs, s'enchaînant en général numériquement ou chronologiquement pendant une durée non limitée à l'avance.

Les publications en série comprennent les revues, les journaux, les annuaires (répertoires etc.), les séries de comptes rendus, de rapports d'institutions, de congrès et les collections de monographies. Cette définition n'est pas applicable aux ouvrages publiés en parties successives sur une période de temps limitée prévue à l'avance et permet l'inclusion de collections non numérotées.

**3.8 responsabilité secondaire** : Personnes ou collectivités qui remplissent des fonctions dépendantes dans la préparation du document; par exemple, éditeurs, traducteurs, illustrateurs, organismes subventionnaires, etc.

### 4 Indications de caractère général

**4.1** La polarité des informations présentées dans la zone de l'en-tête peut être positive (c'est-à-dire des lettres sombres sur un fond clair) ou négative (c'est-à-dire des lettres claires sur un fond sombre).

**4.2** Toutes les informations figurant dans la zone d'en-tête doivent pouvoir être lues sans grossissement.

**4.3** Les nombres doivent être écrits en chiffres arabes à l'exception des chiffres romains utilisés comme partie intégrante d'un titre.

**4.4** L'utilisation des majuscules et de la ponctuation n'est pas spécifiée. Les exemples d'utilisation des majuscules et de la ponctuation dans la présente Norme internationale servent d'illustration et ne sont pas normatifs.

### 5 Zone de l'en-tête : présentation et contenu

#### 5.1 Subdivision de la zone de l'en-tête

L'en-tête de la microfiche comprend trois zones distinctes (voir figure 1). Les largeurs de ces zones ne sont pas fixées et elles peuvent être modifiées pour répondre à des besoins différents. (Voir également 5.2.) Les zones de l'en-tête sont les suivantes :

- a) **zone située à gauche** : Zone d'identification (c'est-à-dire, classification alphanumérique) (voir 5.2);
- b) **zone centrale** : Zone bibliographique (voir 5.3);
- c) **zone située à droite** : Zone séquentielle (voir 5.4).

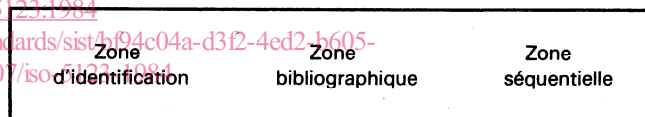


Figure 1 — Subdivision de la zone de l'en-tête

#### 5.2 Zone d'identification

Cette zone est réservée aux lettres ou aux nombres d'identification (classification) ou aux deux, ainsi qu'aux indications concernant les limitations ou restrictions prévues concernant l'utilisation de la microfiche. La zone doit avoir 30 mm de large au moins. La moitié supérieure de la zone doit être laissée en blanc afin que l'utilisateur puisse s'en servir à sa guise, par exemple pour y inscrire des numéros de classification internes. La moitié inférieure de la zone peut servir à l'indication de nombres d'identification ou de restriction ou au deux, concernant l'utilisation de la fiche lorsqu'elle est établie (voir 5.2.1 et 5.2.2).

##### 5.2.1 Numéros d'identification

Les numéros d'identification, comme par exemple les numéros de rapports, l'ISBN, l'ISSN, les numéros de document, les numéros de microfiche assignés par l'organisme éditeur, etc. identifiant un document de manière unique et le différenciant des autres documents faisant partie d'un ensemble, peuvent être inscrits dans la moitié inférieure de cette zone afin de faciliter le classement de la microfiche avec les autres microfiches correspondant à cet ensemble. (Voir les exemples à la figure 2.)

OSTI 5206	COST EFFECTIVENESS AND COST/BENEFIT ANALYSIS IN INFORMATION SCIENCE/Flowerdew, A.J.; Whitehead, C.M.E. 1974	
ED 055 592	Collecting and reporting real costs of information systems/ by Douglas S. Price	1/3
NASA SP-7037	AERONAUTICAL ENGINEERING : a special bibliography with indexes Supplement no. 90, Dec. 1977	1/2 p. 499-547

Figure 2 — Exemples de zones d'identification des en-têtes des microfiches

5.2.2 Limitations et restrictions concernant l'utilisation et la reproduction

La ligne inférieure de cette zone doit être utilisée pour l'indication des limitations ou restrictions concernant l'utilisation ou la reproduction, s'il y en a. Au cas où il est nécessaire de disposer de plus d'espace, l'inscription des informations peut être abrégée ou se poursuivre jusqu'à l'intérieur de la zone bibliographique.

Exemples :

- À usage gouvernemental uniquement
- Diffusion restreinte
- Reproduction interdite

5.3 Zone bibliographique

Cette zone doit être utilisée pour les informations de caractère bibliographique qui décrivent brièvement mais uniquement le document reproduit sur la microfiche. Des informations bibliographiques plus détaillées en vue d'autres usages, tels que les acquisitions, la classification et le catalogage, doivent figurer dans la ou les première(s) image(s) de la microfiche, lesquelles devraient représenter la page de titre ainsi que les pages préliminaires.

Les mots en caractères non latins peuvent être convertis par translittération ou transcription conformément aux Normes internationales correspondantes. Au cas où la forme convertie est donnée en plus de la forme originale, elle doit figurer entre crochets immédiatement à la suite de la forme originale.

5.3.1 Éléments bibliographiques

Les éléments utilisés varient suivant qu'ils se réfèrent à une monographie, à une publication en série, ou bien à un article. Pour chaque catégorie les éléments utilisés ainsi que l'ordre dans lequel ils sont placés doivent être conformes aux indications des tableaux 1 et 2. Les éléments bibliographiques peuvent être abrégés au besoin, à l'exception des éléments essentiels des informations sur l'auteur.

Tableau 1 — Monographies et publications en série<sup>1) 2)</sup>

Monographies	Publications en série
<b>Auteur(s)</b> <sup>3)</sup>	—
<b>Titre</b>	<b>Titre</b>
Autres titres	Autres titres
Responsabilité secondaire	Responsabilité secondaire
<b>Édition</b>	<b>Édition</b> <sup>4)</sup>
Lieu de publication	—
Éditeur	—
<b>Année de publication</b>	—
Volumes, pages, etc.	—
Indication(s) sur la série	—
—	—
—	<b>Date(s), volume(s)</b>
Notes	Notes
ISBN	ISSN

- 1) En ce qui concerne les articles, voir tableau 2.
- 2) Les éléments essentiels de l'en-tête sont imprimés en caractères gras.
- 3) Sinon, les informations concernant l'auteur peuvent figurer après le titre précédant la responsabilité secondaire.
- 4) L'indication de l'édition est essentielle pour les publications en série au cas où le titre clé n'a pas été utilisé pour le titre, et où il existe des variantes, par exemple une édition canadienne.

Tableau 2 — Articles de publications en série ou de monographies<sup>1) 2)</sup>

	Monographies	Publications en série
Article	<b>Auteur(s)<sup>3)</sup></b> <b>Titre de l'article</b> Responsabilité secondaire	<b>Auteur(s)<sup>3)</sup></b> <b>Titre</b> Responsabilité secondaire
Document hôte	<b>Auteur(s)<sup>3)</sup></b> <b>Titre</b> Autres titres Responsabilité secondaire <b>Édition</b> Lieu de publication Éditeur <b>Année de publication</b> ISBN	— <b>Titre</b> Autres titres Responsabilité secondaire <b>Édition<sup>4)</sup></b> — — — ISSN
Emplacement dans le document hôte	<b>Volume dans lequel se trouve l'article</b> <b>Pagination de l'article</b>	<b>Date du volume/fascicule</b> <b>Numéro du volume/fascicule</b> <b>Pagination de l'article</b>
Article ou document hôte, ou les deux	Notes	Notes

1) En ce qui concerne les monographies et les publications en série dans leur ensemble, voir tableau 1.

2) Les éléments essentiels de l'en-tête sont imprimés en caractères gras.

3) Sinon, les informations concernant l'auteur peuvent figurer après le titre précédant la responsabilité secondaire.

4) L'indication de l'édition est essentielle pour les publications en série au cas où le titre clé n'a pas été utilisé pour le titre, et où il existe des variantes, par exemple une édition canadienne.

### 5.3.2 Exemples de zones bibliographiques

Voir figure 3.

NOTE — Les exemples servent d'illustration et ne sont pas normatifs.

CEA-R-4693	Contribution à l'interprétation des phénomènes explosifs dans les réacteurs de recherche à eau ordinaire. LeBerre, Françoise, 1975	3/→
HD38	Electrical and electronics abstracts 1973, September, v. 70, no. 909 Abstracts Z8665-29606	1/4
CONF-751216 UNCLAS	Energy conservation : a national forum, Fort Lauderdale, Florida 1975	1/8
72-CNA-100	Canadian Nuclear Association. Proceedings of the 1972 annual conference, Ottawa, June 1972	1 de 2
ISSN 0021-8561	Journal of Agricultural and Food Chemistry, March-April 1975, v. 23, no. 2, p. 132-215	1/3

Figure 3 — Exemples de zones bibliographiques des en-têtes des microfiches

**5.4 Zone séquentielle**

**5.4.1 Généralités**

Lorsqu'une microfiche fait partie d'une série de microfiche dont chacune présente les mêmes informations dans la zone bibliographique, la zone séquentielle doit être utilisée pour indiquer quelle est la partie du document décrite dans la zone bibliographique qui figure sur la microfiche ou la place de la microfiche dans la série, ou les deux.

Cette séquence doit indiquer la position de classement de la microfiche dans l'ensemble et le nombre total de microfiche de l'ensemble, soit sous la forme d'une fraction dans laquelle le dénominateur représente le nombre total de microfiche de la série et le numérateur représente la position de classement dans la série ou sous la forme d'une expression comme 1 de 5.

*Exemples :*

1/5, 2/5... 5/5, ou

1 de 5, 2 de 5... 5 de 5

Si l'on ne peut déterminer le nombre total de microfiche de la série au moment où l'on prend les images, le dénominateur doit être remplacé par un tiret (—), ou par une flèche (→). Lorsqu'on prendra la dernière image de la microfiche de l'ensemble d'une série de microfiche, le dénominateur sera le nombre total d'une série de microfiche de l'ensemble.

*Exemples :*

1/—, 2/—... 7/—, 8/—; 9/12,... 12/12, ou

1/→, 2/→... 7/→, 8/→; 9/→... 12/12

Les numéros des volumes, le cas échéant, ainsi que les numéros des pages ou tout autre mode d'identification de la partie de

l'original figurant sur la microfiche, devraient être indiqués au-dessous de l'identification séquentielle (voir également 5.4.2).

*Exemples :*

3/12  
p. 181-240

1/4  
A-K

Lorsqu'il n'y a qu'une microfiche, il est souhaitable de l'indiquer de la façon suivante : 1/1.

**5.4.2 Publications en série**

L'ordre de classement doit être indiqué sur la microfiche au moyen des numéros de volume ou de fascicule (ou des deux) et/ou de la date de la publication. Les informations peuvent figurer dans la zone séquentielle ou bien dans la zone bibliographique. Les numéros des pages doivent également être donnés pour plus de clarté, par exemple, au cas où la microfiche contient une partie d'un volume ou d'un fascicule dont la pagination est continue. (Voir les exemples à la figure 4.)

**6 Utilisation des premières images de la microfiche**

Les premières images devraient présenter la ou les pages de titre ainsi que les autres pages préliminaires et, dans le cas des articles, la ou les pages de titre ainsi que les autres pages préliminaires du document hôte.

Pour tous les genres de publications, il faut indiquer dans les premières images l'organisme auprès duquel les microfiches sont disponibles, ainsi que l'adresse complète de celui-ci et la mention du copyright, s'il existe.

Journal of agricultural and food chemistry	1/3 v. 23, no. 2 p. 132-215
Journal of agricultural and food chemistry, vol. 23, no. 2	1/3 p. 132-215

**Figure 4 — Exemples d'en-têtes des microfiches pour des publications en série**

## Annexe

## Exemples d'utilisation de la présente Norme internationale

(Cette annexe ne fait pas partie intégrante de la norme.)

NOTE — Les exemples servent d'illustration et ne sont pas normatifs.

1	ED078.845	Library Job Descriptions/Dale E. Shaffer 1973	14/→
2		Proceedings of the International Conference on Transport of Persistent Chemicals in Aquatic Ecosystems, OTTAWA, 1974	1/4 p. I-1 to p. I-79
3	ISBN 0-900-98350-7	Proceedings of the Seventh Cranfield Fluidics Conference, Stuttgart, 1975, A1-A3 Medical Applications B1-B2 Components	1/2
4	UNISIST/CNRS Série 7.1001	UNESCO-ICSU STUDY ON THE FEASIBILITY OF A WORLD SCIENCE INFORMATION SYSTEM (UNISIST) PROCEEDINGS. — 1971, 1. Introduction. 2. Table of contents	1/→
5		IEE journal of quantum electronics, August 1975, v. QELL, no. 8 <a href="https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/bf94c04a-d3f2-4ed2-b605-640e34b3c607/iso-5123-1984">https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/bf94c04a-d3f2-4ed2-b605-640e34b3c607/iso-5123-1984</a>	2/2 p. 641-724
6		Journal of agricultural and food chemistry, March-April 1975, v. 23, no. 2, Supplementary material	1/1
7	URCL-TRANS 10311	Compton effects for bound electrons/W. Franz. Translated from Z. Phys., v. 90, 1934, p. 623-649	1/ 34X
8		DIE VÖGEL VON ÖSTERREICH OB DER ENS... Hinterberger, J. in Bericht über das Museum Francisco-Carolinum in Linz, 1854, t. 14, p. 1-112	1 de 2
9	Illinois-Journal	AUTHOR/TITLE/SUBJECT COM CATALOGUE, May 1981	60/93
10		Leach, Robert Williams Array photometry of elliptical galaxies Thesis - Harvard University, 1980	2/3